

Diminution du temps de travail

Par tigrou_97_old, le 15/08/2007 à 23:14

bonsoir, suite à un congés parental de 6 mois je souhaite reprendre mon travail à mi temps ou à temps partiel mon patron peut il me le refuser ? peut il m'imposer des horaires si le mi temps est accepté merci de votre réponse